



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 06

**CAPD du 7 Novembre 2016**

Dés le début de cette année scolaire, le SNUipp-FSU a souhaité rouvrir le débat autour de la réduction du temps de travail ; les enseignants des écoles sont déjà 37 000 à s'être engagés à ne plus faire l'APC afin de redonner ce temps aux équipes et compenser une partie du travail « invisible » (rencontre avec les parents, travail d'équipe, formation...).

Le ministère a lui-même constaté que le temps de travail des enseignants, hors enseignement, correction, préparation ... est de 5h30 (source DEPP 2013) alors que le temps de travail officiellement reconnu pour ces tâches est de seulement 2 heures. Le SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre pour demander l'ouverture de négociations sur les ORS des enseignants.

Dans sa réponse, Mme la Ministre reconnaît la légitimité de l'interpellation du SNUipp-FSU.

Localement, de nombreux collègues se sont associés à cette demande et mettent désormais en place la consigne de ne plus faire les **APC** ; nous espérons que de vraies négociations vont s'ouvrir et apporteront une réponse aux enseignants qui, sur le terrain, ont le sentiment de ne plus pouvoir faire face à toutes les demandes, qu'elles soient institutionnelles ou rendues nécessaires par l'évolution de notre métier. Le SNUipp-FSU rencontre à nouveau la Ministre le 10 Novembre.

Dés cette année scolaire, ce sont les **mesures du PPCR** qui commenceront à s'appliquer ; en janvier 2017, la mise en place de nouvelles grilles de salaires puis l'augmentation du point d'indice en Février sont des avancées.

Le SNUipp-FSU avait également demandé que l'ISAE soit intégrée dans nos salaires, ce sera en partie fait et nous nous en réjouissons tout en continuant à demander qu'elle le soit intégralement. Le fait que tout(e) enseignant(e) termine sa carrière au dernier échelon de la hors classe est lui aussi une avancée. Mais il faut que cet engagement qui n'est pas garanti à l'heure actuelle soit effectif, ce qui passe par :

- l'augmentation des possibilités d'accès à la hors classe,
- une automaticité d'accès à la hors classe pour les personnels au 11ème échelon de la classe normale
- des dispositions transitoires pour les personnels actuellement aux 9ème, 10ème et 11ème échelons.

**Le SNUipp-FSU continuera à oeuvrer dans ce sens.**

Par ailleurs un certain nombre de collègues sont **exclus du bénéfice de l'ISAE** (les secrétaires de CDOEA, les enseignants mis à la disposition des MDPH, ceux exerçant en milieu pénitentiaire, en classe relais ou en centre éducatif fermé, les enseignants affectés au Cned, en ERDP, au CRDP ou dans le réseau Canopé, en PACD et PALD, les coordonnateurs REP, les conseillers pédagogiques).

Pour d'autres, il remplace une indemnité existante par l'ISAE ou crée une nouvelle indemnité en remplacement de celle actuellement touchée. Ainsi, certains personnels sont perdants ou ne bénéficient que d'une revalorisation partielle : enseignants en SEGPA/EREA et ULIS, enseignants référents. Par ailleurs, les PEMF ne perçoivent qu'une partie de l'ISAE.

**Le SNUipp FSU soutient toutes les initiatives notamment celles des ERH qui partout en France se mobilisent en bloquant l'enquête lourde de rentrée.**

**C'est le cas dans notre département.**

**Nous organisons une journée d'action nationale avec un rassemblement à Paris le 30 novembre prochain.**

Enfin, toujours à propos du PPCR, de nombreuses interrogations demeurent quant à **l'évaluation des enseignants** ; le SNUipp-FSU a mené une enquête à laquelle plus de 10 000 enseignants ont répondu en seulement une semaine.

Si un cadrage national des critères d'évaluations convient à une grande majorité d'entre eux, d'autres points posent problème ; les critères eux-mêmes ne sont pas jugés comme assez centrés sur la classe , la rédaction d'un bilan professionnel est remis en cause notamment sur la sincérité rendue difficile puisque les entretiens de carrière donneraient plein pouvoir aux seuls inspecteurs de faire bénéficier 30% des enseignants d'un avancement plus rapide. Le PPCR, s'il introduit un même passage pour tous jusqu'à l'échelon 6, creuse les inégalités en fin de carrière et ce, à chaque rendez-vous de carrière.

Rappelons que 10% seulement des PE pourront accéder à une classe exceptionnelle ; nous dénonçons cette rupture d'égalité qui pourra mener à des écarts de salaire dépassant largement sur une carrière les 100 000 euros. Nous avons d'ailleurs posé en questions diverses la question de ces rendez vous de carrière et des consignes données aux IEN.

Nous tenons à vous indiquer que votre précipitation à modifier la grille de notation l'an dernier n'avait pas lieu d'être. Le SNUipp vous l'avait dit à plusieurs reprises.

Dans la même consultation, il ressort que, dans un contexte de travail jugé dégradé par la majorité d'entre eux, les enseignants demandent d'abord de bénéficier de la confiance de leur supérieur hiérarchique pour aller vers des relations fondées sur un partage d'expertise.

Pour que confiance il y ait, les demandes des inspecteurs doivent s'appuyer sur les textes ministériels et ne pas en dépasser les limites. En cas de désaccord, la simple mention de la supériorité hiérarchique ne nous semble pas une réponse adaptée ; si désaccord il y a, une discussion sereine doit pouvoir s'engager ; la position des collègues doit être respectée tant qu'elle ne va pas à l'encontre des textes de l'éducation nationale.

**Pour que confiance il y est il ne faut plus des injonctions verticales venant fréquemment de la DSDEN.**

Quelques exemples : redéfinition des circonscriptions sans concertation avec les acteurs de terrain. Sur ce point le SNUipp vous a fait vendredi dernier des propositions précises et argumentées. Pourrions nous avoir des réponses ?

Autre exemple enquête très longue auprès des collègues " plus de maîtres que de classes" et "scolarisation enfants moins de 3 ans" qui s'apparentent plus à du " remplissage" qu'à une réelle évaluation...), le questionnaire est une véritable "usine à gaz".

**Enfin des chantiers importants vont s'ouvrir : réorganisation des implantations de RASED, impact sur les ZIL et TRS de la nouvelle carte des circonscriptions.**

**Lors de ces rendez vous le SNUipp viendra déterminé avec l'appui des collègues que nous avons ou allons rencontrer sous peu.**

